

Déménagement de l'agroscope du site de Liebefeld

Résultat de l'évaluation au moyen de

« BOUSSOLE 21 »

Données concernant l'auteur de l'évaluation

Nom et prénom : Vesin Pierre
Email : pierre.vesin@fr.ch
Institution : Etat de Fribourg
Département : DAEC
Service : Des bâtiments

Co-auteur

Nom et prénom : Krayenbuhl Pascal
Email : pascal.krayenbuhl@fr.ch
Institution : Etat de Fribourg
Département : DIAF
Service : De l'agriculture, chef de projet

Informations sur le projet

Description : Le site Liebefeld de l'agroscope Liebefeld-Posieux envisage de déménager à Posieux. Cette opération nécessite la construction d'un nouveau bâtiment de 15 000 m² de surface brute de plancher, conforme au standard Minergie-P-Eco. L'essentiel du programme des locaux est composé de laboratoires. Le bâtiment est construit par l'Etat de Fribourg, qui le louera à la Confédération. L'institut est spécialisé dans la recherche pour le domaine agricole. 170 collaborateurs supplémentaires sont attendus.

Effet levier : Moyen

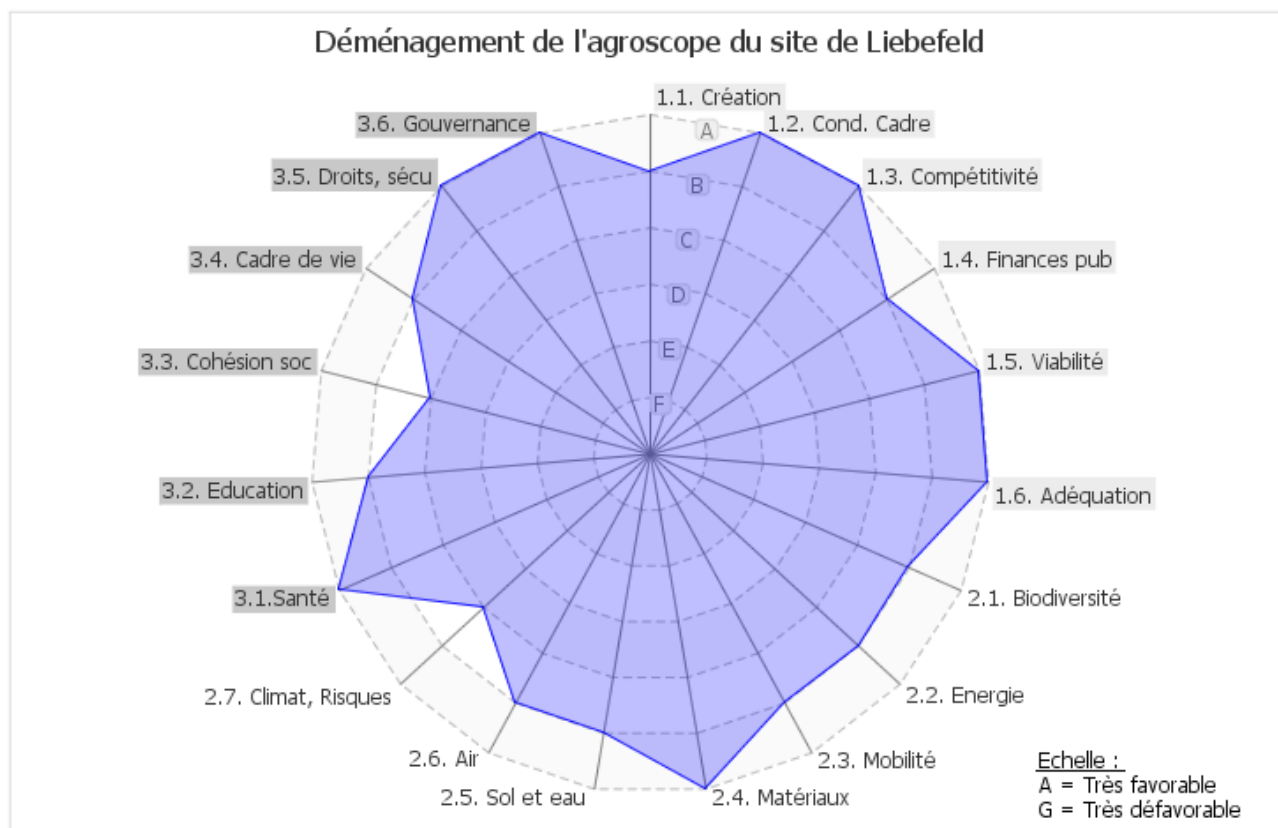
Domaines concernés :

Economie	Environnement	Société
Moyennement	Moyennement	Moyennement

Commentaire général sur l'évaluation

Tous les acteurs liés au déménagement du site de Liebefeld de l'Agroscope Liebefeld-Posieux sur le territoire de la Commune d'Hauterive sont favorables à ce projet, il est conforme à l'affectation du sol et propose un cadre de vie excellent en rapport avec les activités d'un centre de recherche. La proximité de l'Institut agricole cantonal de Grangeneuve permet de créer un centre de compétence de première importance.

Évaluation de chaque critère



Échelle de notation

A	Très favorable
B	Favorable
C	Favorable avec quelques réserves
D	Moyen
E	Défavorable avec quelques points favorables
F	Défavorable
G	Très défavorable
X	Pas concerné

Récapitulatif des critères

Economie	Environnement	Société
1.1. Création et distribution de richesses	2.1. Diversité biologique et espace naturel	3.1. Santé et prévention
1.2. Conditions cadre pour l'économie	2.2. Energie	3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles
1.3. Compétitivité de l'économie et innovation	2.3. Mobilité et territoire	3.3. Cohésion sociale
1.4. Finances publiques	2.4. Consommation de matériaux et recyclage	3.4. Cadre de vie et espace public
1.5. Faisabilité et viabilité du projet	2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau	3.5. Droits et sécurité
1.6. Conformité et adéquation aux besoins	2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur	3.6. Gouvernance, vie politique et associative
	2.7. Changement climatique et risques	

Economie

1.1. Création et distribution de richesses

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Création de valeur / Postes de travail / Productivité de l'activité économique / Différences de revenus / Diversification et répartition territoriale de l'activité économique / Retombées sur l'environnement économique local / Coût de la vie

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Création de postes de travail dans le canton, diversification géographique des activités de la Confédération, synergies avec l'Institut cantonal de Grangeneuve, retombées sur l'environnement local.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.2. Conditions cadre pour l'économie

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Accompagnement, conseil et appui à la création d'entreprises / Adéquation des infrastructures aux besoins de l'économie / Offre en crèches et parents de jours / Accès au marché international / Fiscalité / Offre de sites pour l'implantation d'entreprises / Respect de la non distorsion de la concurrence

Commentaires :

Justification de l'évaluation : L'agroscope est un acteur déterminant pour le développement et la garantie de qualité des produits agricoles.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.3. Compétitivité de l'économie et innovation

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Capacité d'innovation / Recherche et développement / Qualification des employés / Systèmes de gestion / Accès à l'information

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Institut de recherche avec main-d'œuvre qualifiée.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.4. Finances publiques

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Bilan financier et endettement des collectivités publiques / Justification du besoin d'argent public / Frais induits et risques de coûts différés pour la collectivité / Recettes fiscales provenant des personnes morales / Recettes fiscales provenant des personnes physiques / Capacité d'action de la collectivité publique / Collaborations régionales et suprarégionales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Endettement supplémentaire du Canton nécessaire pour créer des places de travail et un centre de compétence.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.5. Faisabilité et viabilité du projet

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Investissements / Produits et charges d'exploitation / Renouvellement des infrastructures / Risque financier / Contraintes légales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : L'investissement est supporté par le Canton, la Confédération assume les charges d'exploitation.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.6. Conformité et adéquation aux besoins

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Analyse des besoins - adéquation offre/demande / Adéquation avec le programme ou la stratégie concernés / Conformité avec le niveau de qualité souhaité / Exploitation optimale des potentiels / Gouvernance du projet

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Conformité complète aux objectifs et programmes établis par la Confédération.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

Environnement

2.1. Diversité biologique et espace naturel

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Habitats des espèces rares et menacées / Habitats des espèces courantes / Surfaces proches de l'état naturel / Biodiversité de l'espace habité ou cultivé / Régulation des populations d'espèces sensibles

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Application du standard Minergie-P-Eco avec ses incidences secondaires.

Risques de répercussions négatives : Perte de terrains agricoles.

Potentiel d'amélioration :

2.2. Energie

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Consommation d'énergie des bâtiments / Consommation d'énergie des services et de l'industrie / Consommation d'énergie grise / Production d'énergie renouvelable / Sources d'énergie locales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Application du standard Minergie-P-Eco, jugement après l'établissement du projet.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.3. Mobilité et territoire

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Densification et revalorisation des centres des localités / Changement de mode de transport vers la mobilité durable / Attractivité des transports publics / Attractivité de la mobilité douce / Intensité des transports occasionnés par l'économie / Centralité des emplois et des services / Niveau de trafic dans les agglomérations / Impacts du trafic aérien

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Le site est situé à 7 km de la gare de Fribourg, une étude de mobilité devra établir les mesures à mettre en œuvre pour l'ensemble du site ALP-IAG.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.4. Consommation de matériaux et recyclage

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Quantité de déchets / Utilisation de matériaux locaux et abondants / Utilisation de matériaux renouvelables ou recyclés / Modularité, flexibilité, recyclabilité lors de la conception / Taux de recyclage des déchets non organiques / Taux de recyclage des déchets organiques / Traitement des déchets spéciaux / Durée de vie des produits

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Construction planifiée conforme au standard Minergie-P-Eco.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Apport de substances polluantes dans l'eau ou dans le sol / Apport de polluants microbiologiques dans l'eau ou dans le sol / Apport de substances nutritives dans l'eau ou dans le sol / Consommation d'eau / Quantité d'eaux usées / Surfaces construites / Imperméabilisation du sol

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Minergie-P-Eco limite les risques de pollution, mais il y a perte de terrains agricoles.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration : Réduire au minimum nécessaire l'emprise sur les terrains agricoles.

2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Emissions d'oxydes d'azote et de soufre (NOx, SO2) / Emissions des poussières fines (PM10) / Emissions d'ozone / Pollution sonore / Pollution électromagnétique, y compris pollution lumineuse / Pollution intérieure dans les lieux de vie et de travail / Polluants nauséabonds

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Le degré de pollution de l'air sera défini avec le projet et les choix techniques.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.7. Changement climatique et risques

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Emissions de gaz à effet de serre / Energie de provenance nucléaire / Risques de catastrophes naturelles / Risques d'accidents majeurs

Commentaires :

Justification de l'évaluation : A définir avec le projet

Risques de répercussions négatives : Les questions de sécurité liées à l'activité des laboratoires seront examinées en détail de manière à prévenir les risques potentiels.

Potentiel d'amélioration :

Société

3.1. Santé et prévention

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Promotion de la santé et prévention / Qualité et accessibilité des prestations de soins / Coûts de la santé / Lutte contre les maladies / Prise en charge médico-psychosociale / Accidents de trafic, de ménage et professionnels / Activités sportives propices à la santé / Etablissements médicosociaux

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La vocation première de l'institut est la recherche de la qualité des produits agricoles, donc de la nourriture, acteur principal d'une bonne santé des personnes.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Formation dans le domaine de l'école obligatoire / Formation dans le domaine de l'école postobligatoire / Orientation professionnelle / Encouragement de la culture / Offre culturelle / Offre sportive / Offre de loisirs

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La recherche a une répercussion directe sur la formation professionnelle, elle crée l'évolution technologique de l'enseignement et de la production.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.3. Cohésion sociale

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Lutte contre la pauvreté / Insertion et réinsertion dans le monde du travail / Intégration des étrangers / Intégration des individus marginalisés dans la société / Intégration des personnes en situation d'handicap / Intégration des personnes âgées / Mixité sociale

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La Confédération dispose de normes internes quant à l'intégration des personnes susmentionnées dans l'univers du travail. Ces normes seront maintenues pour le personnel. L'ALP cherchera des solutions pour les personnes à mobilité réduite qui ne pourraient pas déménager.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.4. Cadre de vie et espace public

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Cadre de vie / Qualité de l'espace public / Identité des sites / Appropriation de l'espace par les habitants et la communauté / Revalorisation des paysages culturels / Revalorisation des paysages naturels / Protection du patrimoine / Espaces de détente de proximité / Vitalité culturelle et sociale dans les centres / Développement socioculturel local et régional

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Conformité parfaite aux objectifs du plan d'aménagement local. Cadre de vie de très bonne qualité.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration : Proposer au public une possibilité de découverte du site.

3.5. Droits et sécurité

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Egalité des chances / Egalité entre hommes et femmes / Stabilité sociale / Sentiment de sécurité de la population / Services d'urgence

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Le personnel et les conditions d'exploitation seront conformes aux lois et directives de la Confédération.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.6. Gouvernance, vie politique et associative

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Acceptabilité du projet / Participation des acteurs dans les décisions / Vie politique et associative / Structures d'organisation plus efficaces

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Le comité stratégique se compose de 3 Conseillers d'Etat, du Directeur de l'Office fédéral des constructions et de la logistique, du Directeur de l'Office fédéral de l'agriculture et du responsable des agroscoptes. La mise en œuvre de ce projet se fait en étroite collaboration entre la Confédération "Agroscope et BBL", le Canton "Services de l'agriculture, des bâtiments, de l'aménagement, de la mobilité, des finances, et de l'Institut agricole de Grangeneuve", et de la Commune d'Hauterive conseil communal et urbaniste"

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :